

OUEST-FRANCE
20 novembre 2009 (donc 12 veille de l'expo)

Penmarc'h

Les droits de l'enfant s'exposent au vieux phare

La convention internationale des Droits de l'Enfant a été adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989. En l'honneur de son 20^e anniversaire, Penmarc'h propose une expo sur ce thème, en partenariat avec l'Unicef, Enfants du Monde - Droits de l'Homme, Copains du Monde (Secours populaire) ; avec des travaux des enfants du Centre de loisirs.

Pour le père Yvon Buannic, fondateur d'Enfants du Monde - Droits de l'Homme : « Ce texte très important n'est pas assez appliqué, et la France n'est pas dans le peloton de tête. L'avenir se construit avec l'enfant, il faut qu'il ait une vraie place dans la société ! Je vois qu'à Penmarc'h on bouge ! C'est une commune qui est militante des droits de l'enfant ! »

Samedi 21 et dimanche 22, de 14 h à 18 h, au Centre de découverte



Yvon Buannic, préparant son discours pour l'inauguration de l'exposition sur la convention internationale des Droits de l'Enfant

maritime, dans le vieux phare de Penmarc'h. Exposition gratuite et ouverte à tous, avec priorité aux enfants.